

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 17 janvier 2023

Convocation du 10/01/2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 17

L'An deux mille vingt-trois, le dix-sept du mois de janvier à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de janvier, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Excusés :

M. LEJEUNE Jacques représenté par M. BOUCHER Yves
M. CANONNE Julien représenté par Amélie JAMET

Secrétaire de séance : Mme JAMET Amélie

DCM2023-01-015 **Remboursement réservation salles du foyer rural :**
Acte 3.3 : Domaine et patrimoine - locations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison d'un problème de santé, madame Sabrina LHOIR sollicite le remboursement de la location de la salle de bal du foyer rural qu'elle souhaitait utiliser le 31 décembre 2022. Le montant de l'acompte versé s'élevait à 166,60€.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Emet un avis favorable pour le remboursement de l'acompte versé par madame Sabrina LHOIR.

Cette dépense de 166,60€ sera inscrite à l'article 673 du budget communal.

Le secrétaire,
Amélie JAMET



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

